



LES VOYAGES

La Libre



Toscane, le Jardin des délices



La Libre Art, du 7 au 13 octobre 2024



**Preference**

Preference Travel Team

Lic. A 1652

Rue des Francs 79 bte 4 - 1040 Bruxelles

Tél : 02/647 30 00

info@preference.be | www.preference.be

INTRODUCTION

La Toscane, c'est d'abord deux villes rivales : Florence, berceau de la première Renaissance inventée par les génies tels Masaccio, Brunelleschi et Donatello, et Sienne la gibeline qui a conservé l'atmosphère d'une ville médiévale construite en briques ocres et rouges autour d'une place en forme de conque. Ou encore Pienza, une ville idéale voulue par le pape Pie II Piccolomini...

Puis, il y a la splendeur d'une villa médicéenne et son jardin à l'italienne, les hautes tours de San Gimignano, les multiples chefs d'œuvres dans les musées et les églises, la rudesse de Volterra l'étrusque, les joyaux des Val d'Orcia et Val di Chiana, la douceur de vivre des collines de la région siennoise balisées de cyprès et de villages hauts perchés ...

Vivre la Toscane, c'est aussi déguster les produits locaux DOP et ses vins délicieux à la saison des vendanges, notamment à Montepulciano. Tout un art de vivre à l'italienne !

Les + de ce voyage :

- Visite des plus beaux sites de la région classés par l'UNESCO
- Alternance entre villes incontournables et petits villages de charme
- Un hébergement en hôtels 4*
- Les vols directs avec la compagnie régulière Brussels Airlines
- La visite du siège historique de la contrada de la civette à Sienne
- La dégustation du vin de Montepulciano
- Un accompagnement professionnel et expérimenté depuis Bruxelles
- Les attentions de La Libre

Un prix avantageux jusqu'au 31 juillet (- 200 €)

VOTRE PROGRAMME

BRUXELLES → FLORENCE : QUARTIER SAN LORENZO

LUNDI 7 OCTOBRE

En matinée, vol direct depuis Bruxelles Zaventem vers Florence-Peretola avec la compagnie régulière Brussels Airlines.

Transfert en car vers l'hôtel Hilton Garden Inn et check in.

Ensuite, départ en car vers le centre de Florence avec un arrêt au **Piazzale Michelangelo**, le balcon de Florence.

Cette terrasse aménagée au moment où Florence fut l'éphémère capitale du Royaume d'Italie (1865-1871) offre un époustouflant panorama sur Florence dominée par le Duomo et l'Arno avec en toile de fond la chaîne de Apennins. Un moment magique !

Qui dit Florence dit la célèbre famille des Médicis qui régnèrent en maîtres absolus au XV^e s. et qui en firent la capitale de la Première Renaissance. Nous commençons la découverte de Florence avec le **quartier San Lorenzo** où les Médicis avaient leur paroisse et leur palais.

Temps libre pour déjeuner près du Mercato Centrale, vaste halle de verre et d'acier, qui constitue le ventre de Florence et où se tient un marché quotidien.



L'après-midi est consacré à la visite des fleurons de ce quartier, la **basilique de San Lorenzo**, les **Chapelles des Médicis** et le **Palais Medici-Riccardi**.

La construction de cette église fut entreprise en 1423 sur les plans de **Brunelleschi** qui y appliqua les principes mathématiques de la Renaissance et y travailla en étroite collaboration avec le sculpteur **Donatello**. L'intérieur lumineux met en valeur les œuvres de Filippo Lippi et de Rosso Fiorentino. Plumier Médicis, dont Cosme l'Ancien y sont inhumés.

La **Chapelle des Princes**, ajoutée au chevet de l'église au début du XVII^e s. est conçue comme un précieux mausolée habillé de marbres colorés à la gloire des grands ducs de Toscane. Elle contraste avec la sobriété de la **Nouvelle Sacristie** où Michel-Ange réalisa les magnifiques monuments funéraires de Julien et Laurent II de Médicis avec des allégories du Jour et de la nuit, de l'Aurore et du Crépuscule.



A quelques pas, le **Palais Medici Riccardi**, commandité en 1444 à Michelozzo, devint le prototype du palais Renaissance avec son élégant cortile et son jardin.

Dans la **Chapelle des Mages** peinte à fresque par Benozzo Gozzoli on reconnaît parmi les membres du somptueux cortège, Cosme l'Ancien, Laurent et Julien de Médicis.

Retour à l'hôtel en tram (trajet de 20 min.)

Dîner et nuit à l'**hôtel Hilton Garden Inn 4*** (ou similaire).

Situés dans un quartier résidentiel à proximité du parc Donato et de l'arrêt du tram vers le centre de Florence; l'établissement moderne est décoré dans un style contemporain. Il dispose de 121 chambres lumineuses et spacieuses ; d'une salle de sports et d'un restaurant servant des spécialités toscanes le soir et un buffet varié au petit déjeuner.



Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ en car vers Fiesole, ancienne place-forte étrusque transformée en lieu de villégiature à la Renaissance.

Visite du jardin de la **Villa médicéenne**.

Construite à flanc de colline pour Giovanni, le fils de Cosme l'Ancien en 1458, la villa qui fut le premier exemple de résidence campagnarde, resta la propriété des Médicis jusqu'en 1671. L'agencement du jardin en terrasses et loggias ouvertes sur le paysage de Florence est une vraie réussite !



Continuation vers Settignano (7 km de Fiesole) vers l'un des hauts lieux de villégiature florentine.

Visite des jardins de la **Villa Gamberaia**.

Les jardins en contrebas de cette propriété du XVII^e s. constituent l'une des meilleures réalisations des jardins à l'italienne : c'est une succession enchanteresse de parterres paysagés, de bassins, d'allées et de grottes offrant une vue imprenable sur Florence et la vallée de l'Arno.

Retour à Fiesole et visite de la **cathédrale San Remolo**. L'édifice roman, agrandi et remanié aux XIII^e et XVI^e s., abrite des œuvres de Bicci di Lorenzo et de Mino da Fiesole.

Déjeuner inclus à Fiesole.



En début d'après-midi, retour en car vers le centre de Florence pour visiter le **Duomo et son Baptistère**.

La **cathédrale Santa Maria del Fiore** est un vaisseau gothique érigé sur les plans d'Arnolfo di Cambio, surmonté d'une magnifique coupole dessinée par Brunelleschi en 1417. Elevée à 100 m de haut, sans cintres ni échafaudages, elle est la première réalisation de la Renaissance. Visite de l'intérieur de la cathédrale et de l'église primitive romane dédiée à San Reparata.

Face à la cathédrale, l'imposant **Baptistère** de plan octogonal serait un ancien temple consacré à Mars. L'intérieur est décoré d'un extraordinaire ensemble de mosaïques de style byzantin sur fond doré en partie réalisées sur les dessins de Cimabue (XIII^e s.). On y pénètre par 3 portes monumentales en bronze dont la plus célèbre, dorée à la feuille d'or, est la Porte du Paradis, chef d'œuvre de Lorenzo Ghiberti qui y consacra plus de 25 ans.



Retour en tram à l'hôtel.

Diner et nuit à l'hôtel Hilton Garden Inn (ou similaire).

FLORENCE: LE CŒUR MEDIEVAL

MERCREDI 9 OCTOBRE

Petit déjeuner à l'hôtel.

Transfert vers le centre de Florence en tram (10 min.).

La journée est consacrée à la découverte à pied de la cité médiévale où vécut Dante Alighieri, auteur de la Divine Comédie.

Le Bargello, un palais du XIII^e s. aux allures de forteresse était le siège du podestat, le magistrat auquel était confié les pouvoirs exécutifs et judiciaires.

C'est aujourd'hui un musée où sont réunis les œuvres des grands sculpteurs de la Renaissance parmi lesquels Michel Ange, Donatello, Giambologna et Cellini.



Continuation vers la **Badia Fiorentina** et son campanile romano-gothique puis de la **Piazza della Signoria**, théâtre des grandes heures de la cité et rendez-vous incontournable des Florentins.

La place de la Seigneurie est dominée par l'imposant **Palazzo Vecchio**, siège de l'assemblée des Prieurs, dont la cour fut redécorée par Vasari au XVI^e s. à l'occasion du mariage de François de Médicis et de Jeanne d'Autriche.

La **Loggia dei Lanzi**, noms des gardes du duc Cosme I^{er} Médicis, abrite le chef d'œuvre de Cellini, *Persée tenant la tête de Méduse*.



Promenade vers le **Ponte Vecchio**, le plus vieux pont de Florence (XIV^e s.), bordé d'échoppes d'orfèvres, qui donne accès au quartier de l'Oltrarno et au Palazzo Pitti, nouveau palais des Médicis.

Déjeuner libre.

L'après-midi, découverte du Borgo Santissimi Apostoli, un ancien faubourg construit au-delà des premiers remparts, avec ses ruelles intimes et ses maisons-tours.

Orsanmichele, un petit joyau gothique sur la Via de Calzaiuoli, est une ancienne halle aux grains transformée en église après un miracle de la Vierge. Les guildes s'adressèrent aux meilleurs sculpteurs, dont Donatello et Ghiberti pour réaliser les statues de leurs saints patrons.



Ensuite, visite du **musée de l'Œuvre du Duomo**

Ce musée extraordinaire permet de suivre pas à pas les projets liés à la construction de la cathédrale durant des siècles. On y admire les panneaux originaux de la *Porte du Paradis* de Ghiberti ou encore la *Pietà* de Michel Ange.

Retour en tram vers l'hôtel.

Diner et nuit à l'hôtel Hilton Garden Inn (ou similaire).

FLORENCE – SAN GIMIGNANO – VOLTERRA – COLLE DI VAL D’ELSA JEUDI 10 OCTOBRE

Petit déjeuner à l’hôtel et check-out.

Départ en car vers le val d’Elsa et **San Gimignano** (60 km). Située sur la grande Via Francigena, elle l’une des rares cités toscanes qui a conservé sa physionomie médiévale caractérisée par ses hautes maisons-tours du XIII^e s., ce qui lui vaut d’être classée au patrimoine de l’Unesco.

Visite sous forme de promenade à pied.

La **piazza della Cisterna** est dominée par les tours jumelles des Ardinghelli, la plus puissante famille guelfe de la cité.

Sur la piazza del Duomo se font face le Palazzo del Podestà et la **Collegiata Santa Maria Assunta** dont la sobre façade romane cache un riche ensemble de fresques réalisées par Benozzo Gozzoli, Taddeo di Bartolo et Ghirlandaio.



Temps libre.

Continuation vers Volterra (30 km).

Volterra, cernée de remparts en tuf, fut l’une des douze puissantes cités étrusques. Son passé de florissante ville-marché spécialisée dans le travail de l’albâtre se lit au travers de son architecture. Outre les vestiges étrusques et romains, les maisons tours médiévales, les couvents et les palais Renaissance se succèdent dans un dédale de ruelles où il fait bon flâner.

Déjeuner libre.

Visite de la ville à pied en passant par la **Porte à l’arc**, une porte étrusque du III^e s. av. J.C., la piazza dei Priori, une remarquable place médiévale où l’on admire la façade du **Palazzo dei Priori** décorée de blasons de terre cuite, le **Palazzo Pretorio** flanqué de la tour du Porcellino et le **Palazzo Baldinotti**, le plus ancien de la cité.

Visite du **Duomo**, une église romane (1120) dont l’intérieur fut remanié en style Renaissance.

On y verra des œuvres de Mino da Fiesole et de Benozzo Gozzoli.

En face se dresse le Baptistère de type pisan.

Ensuite visite du **Palazzo Viti**.

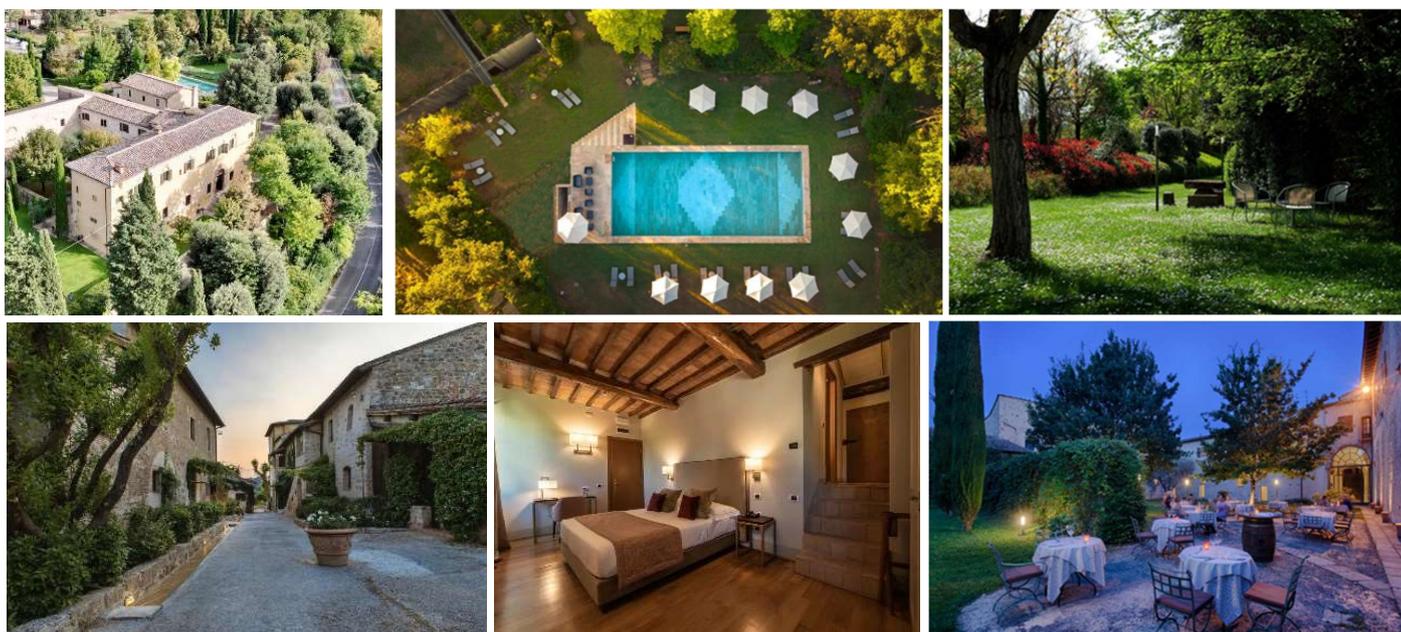
Ce magnifique palais du XVI^e s. redécoré dans le goût du XIX^e s. possède des collections de curiosités exotiques et de somptueuses tables en albâtre coloré, exemples du mobilier raffiné produit par les ateliers de Volterra. On y tourna en 1965 des scènes d'un film de Visconti, *Sandra*.

En fin d'après-midi, transfert vers Colle di Val d'Elsa (35 km), une jolie petite ville dont la partie haute est entourée de puissants remparts.

Installation à l'hôtel **Relais Della Rovere 4*** (ou similaire).

Dîner et nuit à l'hôtel.

A proximité de la petite ville de Colle di Val d'Elsa, ce relais historique se compose d'un ensemble de bâtisses d'un ancien monastère bénédictin qui devint la résidence du cardinal Della Rovere vers 1400. L'ensemble composé d'une villa, de bâtiments conventuels et d'une ferme, magnifiquement restaurés, est serti dans un grand parc, gage de détente et de tranquillité. Les chambres de charme sont équipées de tout le confort moderne et de la climatisation. La cuisine raffinée du restaurant-œnothèque, les tables en terrasse pour les belles soirées estivales, le bar lounge et la piscine extérieure comptent parmi les nombreux atouts de ce relais de charme.



Petit déjeuner à l'hôtel.

Transfert en car vers Sienne (26 km).



Sienna se découpe de loin sur l'horizon par sa multitude de tours et de clochers et ses remparts roux grimant à l'assaut de trois collines. Grande rivale de Florence aux XII^e et XIII^e s., Sienna avait pris parti pour l'empereur Frederic de Hohenstaufen contre le pape. Elle montrait sa puissance à travers le tracé raisonné de la cité organisé autour d'une place en forme de conque, le Campo. C'est là que s'affrontent depuis des siècles deux fois l'an, les 17 contrades des trois quartiers de Sienna lors de la célèbre course du Palio. L'histoire de la ville, de ses dirigeants et de ses habitants se lit à travers ses monuments emblématiques classés au patrimoine mondial de l'Unesco.

Nous commencerons les visites par la colline du **Duomo** où se dresse l'immense vaisseau gothique tout en marbre blanc strié de bandes noires.

La modeste église romane du XII^e s. devait être la plus vaste cathédrale d'Italie jusqu'à ce que les travaux soient interrompus par l'épidémie de peste de 1348. Elle impressionne toujours par sa nef de 90 m de long pavée de 56 panneaux marquetés illustrant des scènes de la Bible et une chaire ciselée dans le marbre par Nicola et Giovanni Pisano, également auteurs des décors sculptés de la façade. Dans l'ancienne sacristie, la **Libreria Piccolomini** est décorée de fresques par Pinturricchio relatant les épisodes de la vie d'Enea Piccolomini, pape et humaniste. La crypte cache d'émouvantes fresques du XIII^e s.

Situé sous le chevet du Duomo, le **baptistère** possède de remarquable fonts baptismaux sculptés par Jacopo della Quercia et ses élèves Donatello et Ghiberti.



Déjeuner libre.

L'après-midi, découverte de l'emblématique **piazza del Campo**.

Visite du **Palazzo Pubblico** flanqué de la célèbre Torre del Mangia.

Edifié dès 1298 sous le gouvernement des Neuf, le palais de style gothique est devenu musée municipal. Simone Martini y a peint une superbe *Maestà* tandis qu'Ambrogio Lorenzetti y représente les *Allégories du Bon et du Mauvais gouvernement*.



Vous en saurez davantage sur les contrades et leurs traditions lors de la visite de la visite du musée et de l'oratoire de la **Contrade de la chouette** (Civetta) dans le quartier San Martino.

Ensuite, vous monterez au **Sanctuaire de Sainte Catherine**.

La maison natale de Catherine de Sienne est devenu un lieu de pèlerinage après sa canonisation en 1461. On y expose le Crucifix devant lequel elle a reçu les stigmates en 1375.



En fin d'après-midi, retour en car Colle du Val d'Elsa.

Dîner et nuitée au Relais Della Rovere (ou similiaire).

Après le petit déjeuner à l'hôtel, route vers **Pienza** (77 km) à travers les magnifiques paysages du Val d'Orcia.

Le village natal d'Enea Piccolomini, élevé à la dignité pontificale sous le nom de Pie II, fut transformé en l'espace de trois ans en une cité conforme à la pensée humaniste de la Renaissance par l'architecte Bernardo Rossellino. C'est dans ce splendide décor classé par l'Unesco que furent tournées des scènes de *Roméo et Juliette* et du *Patient anglais*. Découverte de Pienza, la « Ville Idéale », lors d'une promenade à pied.

L'harmonie géométrique et l'illusion de la perspective règnent sur la **piazza Pio II**, renforcée par un pavage trapézoïdal qui s'élargit vers le **Duomo** et sa belle façade Renaissance.

Dédié à l'Assomption de la Vierge, l'ancien sanctuaire gothique, transformé en église-halle sert d'écrin aux œuvres d'artistes siennois dont Vecchietta et Matteo di Giovanni.



Déjeuner inclus dans un restaurant local.

En contrebas de Pienza, une petite église romane connue sous le nom de **Pieve di San Vito** montre un bestiaire fantastique sur sa façade. C'est ici que fut baptisé le futur pape Pie II.

Route vers **Montepulciano** (14 km) située à la croisée des vallées d'Orcia et de Chianina.

Idéalement situé au sommet d'une crête rocheuse environnée d'oliviers et de vignes, cette petite ville aligne les beaux palais le long du corso qui court d'une porte à l'autre. Aménagée au point le plus élevé de la cité, la **piazza Grande** rassemble les symboles des pouvoirs civil et religieux : le palais communal, le palais du capitaine du peuple et le Duomo.

Visite de la **Vecchia Cantina di Montepulciano** installée dans les caves du Palazzo Ricci. C'est là que vieillit dans de grandes barriques en chêne, le vino Nobile, un vin du cépage Sangiovese aux arômes de violette, mondialement réputé. Dégustation des vins de la Cantina.



Au pied des remparts de Montepulciano, **l'église San Biagio**, exemple parfait de l'architecture de la Renaissance, est le chef d'œuvre absolu d'Antonio de Sangallo l'Ancien au XVI^e s. Retour vers l'hôtel (90 km). Dîner et nuitée au Relais Della Rovere (ou similiaire).

Petit déjeuner à l'hôtel et check out..

Route en car vers l'aéroport de Florence-Peretola (63 km).

Formalités d'enregistrement pour le vol à destination de Bruxelles sur la compagnie aérienne Brussels airlines.

Arrivée à Bruxelles en début d'après-midi.

- FIN DU PROGRAMME -

CARTOGRAPHIE



LE PRIX

SUR BASE DE MINIMUM **14** PARTICIPANTS.

PRIX PRESTO (RÉSERVATION JUSQU'AU 31/07/2024) :

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE : **3.295 €**

LE SUPPLÉMENT SINGLE EST DE : **650 €**

PRIX NORMAL (RÉSERVATION APRÈS LE 31/06/24) :

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE : **3.495 €**

LE SUPPLÉMENT SINGLE EST DE : **650 €**

CE PRIX COMPREND :

- ✍ Les vols directs internationaux Bruxelles-Florence à bord de la compagnie Brussels Airlines.
- ✍ Les taxes d'aéroport (sous réserve de modification par la compagnie aérienne, à ce jour : ± 59 €)
- ✍ Un bus privé pour les transferts et visites hors de Florence.
- ✍ Les transferts en tram à Florence
- ✍ Le logement en chambre double standard et petit déjeuner dans les hôtels 4* mentionnés (ou similaires).
- ✍ Les taxes de séjour.
- ✍ Les porteurs de bagages dans les hôtels.
- ✍ La demi-pension avec eau et vin inclus.
- ✍ Deux déjeuners avec eau et vin inclus.
- ✍ Les visites et la dégustation prévues au programme.
- ✍ Les services de guides locaux parlant français.
- ✍ La TVA d'application.
- ✍ La prime du Fonds de Garantie Voyages.
- ✍ L'accompagnement expérimenté de Bruxelles à Bruxelles.
- ✍ Les attentions de la Libre.

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ✍ Les pourboires et les dépenses personnelles.
- ✍ Les boissons non mentionnées.
- ✍ Les 4 déjeuners libres.
- ✍ Les assurances avec « Assurinco ».

LES PRIX SONT CALCULÉS DE BONNE FOI SUR BASE DES COURS DE CHANGE ET TVA EN DATE DU 24/06/24

REMARQUES IMPORTANTES :

- **LES CENTRES HISTORIQUES DES VILLES DE TOSCANE SONT TOTALEMENT INTERDITS AUX CARS DE TOURISME. LA PRISE EN CHARGE SE FAIT EN DES ENDROITS DÉFINIS PAR LA MUNICIPALITÉ. SI DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ ALTERNATIVES SONT MISES EN PLACE (ESCALIERS MÉCANIQUES, ASCENSEURS, TRAMS, BUS...), IL EST BON DE SAVOIR QUE LES VISITES SE FONT PRINCIPALEMENT A PIED ET QU'UNE BONNE MOBILITE EST REQUISE POUR ASSURER LE BON DÉROULEMENT DES VISITES.**
- POUR PARTICIPER À CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ÊTRE EN POSSESSION DE LEUR CARTE D'IDENTITÉ. POUR LES AUTRES NATIONALITÉS, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.

INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT

TOSCANE, LE JARDIN DES DELICES - DU 7 AU 13 OCTOBRE 2024

A RENVoyer CHEZ : PREFERENCE - TRAVEL TEAM (LIC. A 1652)
RUE DES FRANCS, 79 BOÎTE 4 - 1040 BRUXELLES
TEL : 02/647 30 00
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 17H

JE, SOUSSIGNÉ(E),

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL : LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RÉSERVE PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN RÉFÉRENCE

DONNÉES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LA CARTE D'IDENTITÉ)

NOM : PRÉNOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE ET LIEU DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :

N° DE CARTE IDENTITÉ : DATE D'ÉMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNÉES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LA CARTE IDENTITÉ)

NOM : PRÉNOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE ET LIEU DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :

N° DE CARTE D'IDENTITÉ : DATE D'ÉMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : DOUBLE À 1 LIT DOUBLE À 2 LITS DOUBLE À PARTAGER SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRÈS DE « ASSURINCO »

ANNULATION (HORS EPIDEMIES) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE

JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE EPIDEMIES* (ANNULATION + ASSISTANCE + BAGAGES) – PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE

JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

**AU VU DE LA SITUATION ACTUELLE, NOUS VOUS RECOMMANDONS VIVEMENT UNE COUVERTURE EPIDEMIES*

PRIX : **PRIX PRESTO JUSQU'AU 31 JUILLET 2024 : 3.295 €** APRES LE 31 JUILLET, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **3.495 €** LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **650 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE À LA RÉSERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.UNE FACTURE FINALE VOUS SERA ENVOYEE. LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR **LE 7 SEPTEMBRE 2024.****PAIEMENTS :** **IBAN :** BE92 7440 6349 9223**SWIFT/BIC :** KREDBEBB**REFERENCE :** TOSCANE D. 3832*EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTEES.*

PAR LA PRÉSENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE À FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES À FORFAIT (DISPONIBLE À LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION À L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTE D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT À, LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE

La loi du 1^{er} décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages®
www.fgv.be